



Canadian
Institute of
Actuaries



Institut
canadien
des actuaires

Miser sur la force de nos membres

Plan stratégique 2020-2023
et plan opérationnel 2021-2022

Table des matières

Introduction	3
Priorités stratégiques.....	4
Objectifs opérationnels.....	6

Introduction

La force de toute association est fonction de ses membres. Depuis plus d'un demi-siècle, l'ICA sert l'intérêt public grâce à la qualité du travail effectué par les actuaires qui détiennent le titre professionnel de Fellow de l'Institut canadien des actuaires (FICA) ou d'associé de l'Institut canadien des actuaires (AICA). En retour, les membres de l'ICA ont accès à une formation de qualité, au perfectionnement professionnel, au cadre de professionnalisme, aux normes de pratique et aux réseaux actuariels de l'Institut au Canada et à l'étranger.

Alors que l'ICA se tourne vers le futur, son objectif stratégique consistera à améliorer et à promouvoir les échanges importants entre les membres et leur profession. À ce titre, nous avons deux grandes priorités stratégiques pour 2020-2023 :

- 1. Fournir des services et des produits fondés sur les connaissances**
- 2. Mobiliser les membres**

Presque tout ce que fait l'ICA contribue, d'une certaine façon, à l'exécution de ces priorités. Les efforts que nous déployons pour protéger l'intérêt public au moyen de normes et de matériel d'orientation, de recherches, de politiques publiques, de perfectionnement professionnel et de formation produisent tous les principaux résultats attendus de nos membres et intervenants, tout en mobilisant la passion et l'expertise de la profession actuarielle au Canada.

Pour nos membres, il en découle plus d'occasions d'établir des liens plus solides avec l'Institut et d'améliorer vos compétences, vos connaissances et vos relations. Pour nos partenaires, intervenants et associés de l'industrie, cela signifie une plus grande sensibilisation à nos membres et à ce qu'ils font, et davantage de possibilités de travailler avec nous au quotidien.

« Nous sommes des experts du risque et la crise engendrée par la pandémie a démontré l'importance de bien gérer le risque et d'atteindre l'équilibre entre les objectifs des diverses parties prenantes. Le rôle de l'ICA, c'est d'aider nos membres à être à la hauteur de la situation. »

Michel St-Germain, FICA
Président de l'ICA 2020-2021

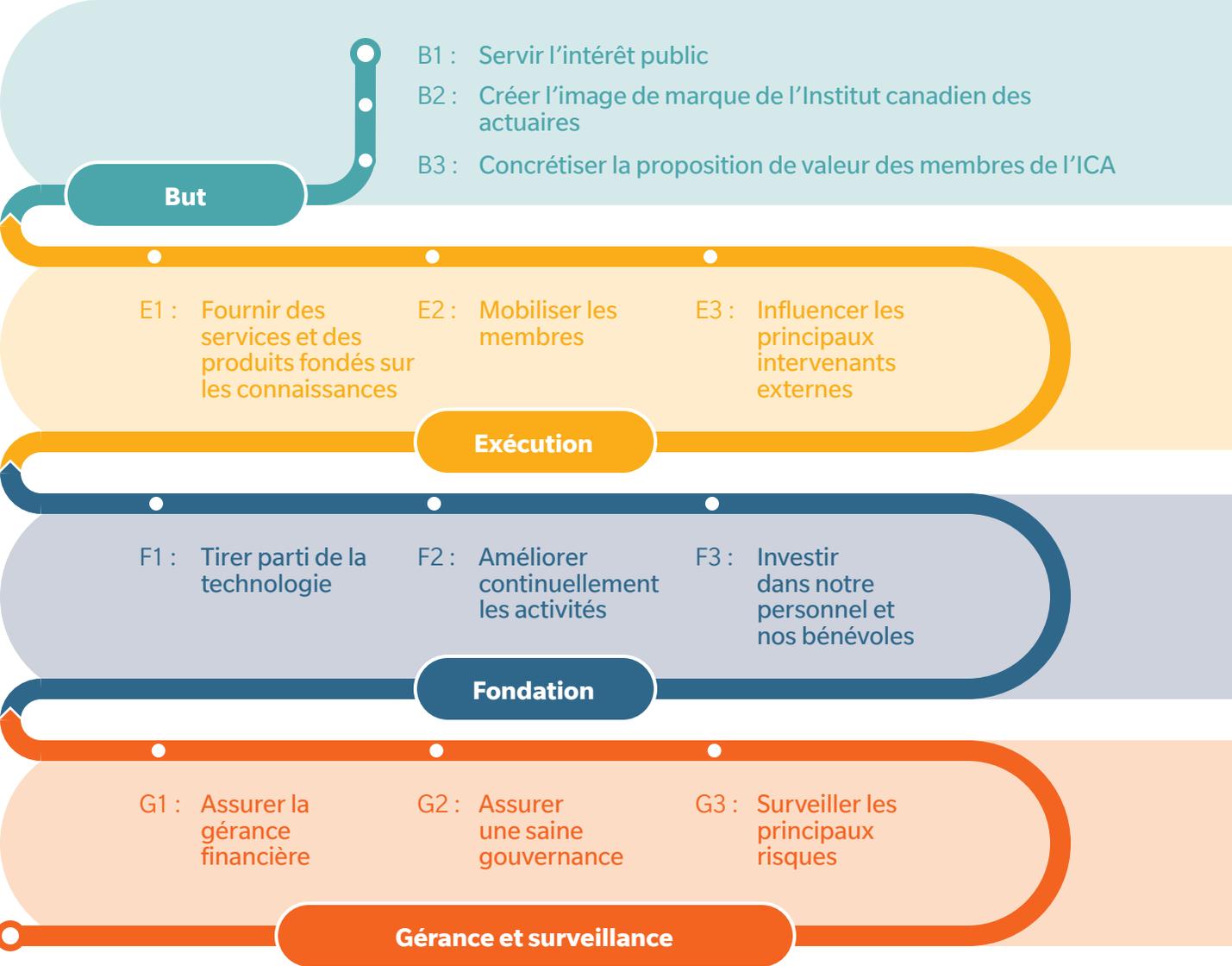
« Je veux que les actuaires canadiens se sentent chez eux au sein de leur Institut canadien. Je veux qu'ils s'estiment engagés, qu'ils trouvent des défis pour lesquels ils peuvent faire du bénévolat, et qu'ils y voient une possibilité d'action. »

Marc Tardif, FICA
Président de l'ICA 2019-2020

Joignez-vous à nous pour miser sur la force des actuaires canadiens.

Priorités stratégiques

Le Conseil d'administration de l'ICA a approuvé un plan stratégique pour 2020-2023 qui définit 12 priorités stratégiques, comme l'indique le schéma de notre stratégie :



Vision

La sécurité financière des Canadiens.

Mission

À titre de porte-parole bilingue de la profession actuarielle au Canada, nous assurons le progrès de la science actuarielle et de ses applications au profit du bien-être de la société.

● **B1** : Dans le cadre de ses activités et de ses programmes, l'Institut place l'obligation de la profession envers le public au-dessus des besoins de la profession et de ses membres, qui doivent agir de façon honnête, intègre et compétente et de manière à s'acquitter des responsabilités de la profession envers le public.

● **B2** : Renforcer la confiance dans l'autorité compétente, objective et indépendante de l'Institut sur la profession actuarielle au Canada et la valeur de nos titres professionnels au Canada et à l'étranger.

● **B3** : Faire de l'Institut l'association professionnelle de choix pour les professionnels canadiens de l'actuariat en offrant des avantages et des ressources uniques aux membres.

● **E1** : Améliorer les habiletés, les connaissances et la compétence des membres de l'Institut au moyen d'offres de formation adaptées, de recherches et de matériel d'orientation qui les aident à répondre aux besoins et aux attentes en évolution du marché.

● **E2** : Inciter les membres actuels à percevoir l'Institut comme leur partenaire de carrière tout au long de leur vie.

● **E3** : Accroître l'influence de l'Institut en entretenant des relations fondées sur la confiance avec les intervenants compétents au Canada et partout dans le monde.

● **F1** : Optimiser l'utilisation de la technologie par l'Institut pour offrir des programmes et des services adaptés aux besoins de nos membres.

● **F2** : Examiner continuellement les programmes et processus de l'Institut afin d'optimiser l'efficacité et la rentabilité.

● **F3** : Définir et appliquer les pratiques exemplaires en matière de recrutement, d'orientation, de formation continue, d'évaluation, de récompenses et de maintien en poste du personnel et des bénévoles de l'Institut.

● **G1** : Maintenir des contrôles internes robustes pour protéger les fonds et les actifs de l'Institut.

● **G2** : Veiller à ce que la structure, les statuts administratifs, les politiques et les procédures de l'Institut nous aident à demeurer sensibles à l'évolution de la profession.

● **G3** : Cerner et surveiller les principaux risques de l'Institut, définir les niveaux de tolérance au risque et mettre en œuvre des stratégies d'atténuation des risques.

Objectifs opérationnels

Bien que les 12 priorités stratégiques soient importantes pour le fonctionnement et la croissance de l'Institut, les activités et les réalisations pour 2021-2022 porteront particulièrement sur deux domaines :

1. Fournir des services et des produits fondés sur les connaissances

L'ICA estime qu'il est très utile de fournir des outils à nos actuaire pour les aider à offrir des services professionnels du plus haut calibre. Nos efforts stratégiques visent donc à améliorer les habiletés, les connaissances et la compétence de nos membres au moyen d'offres de formation, de recherches et de matériel d'orientation qui aideront les actuaire canadiens à répondre aux besoins et aux attentes en évolution du marché.

Objectifs opérationnels 2020-2021 harmonisés à cette priorité :

- 1.1. Entreprendre la planification et l'analyse des risques pour le prochain système d'éducation et de qualification de l'ICA.
- 1.2. Établir un calendrier éditorial général pour planifier et prioriser les produits à l'Institut.
- 1.3. Comblent les lacunes dans la formation et l'orientation des bénévoles.
- 1.4. Explorer des façons novatrices de diffuser le matériel d'orientation à l'intention des membres.
- 1.5. Cerner et combler les lacunes dans les programmes de formation et de perfectionnement professionnel offerts pour répondre aux besoins en évolution des intervenants.
- 1.6. Augmenter de 25 % la consommation de produits de recherche.
- 1.7. Fournir aux membres les outils et les ressources nécessaires pour l'IFRS 17.
- 1.8. Intégrer les recommandations concernant la modélisation prédictive dans l'ensemble de l'Institut.
- 1.9. Accroître la collaboration avec les centres d'innovation en recherche.

2. Mobiliser les membres

La communauté actuarielle au Canada représente une source solide de connaissances et d'expertise. La mise en valeur de ce savoir-faire aide l'ICA à être un porte-parole efficace et pertinent pour la profession, et aussi à donner suite à notre autre priorité stratégique, qui consiste à fournir des services et des produits pertinents. L'accent stratégique mis sur la promotion d'une plus grande mobilisation des membres nous aide non seulement à en faire davantage, mais aussi à faire en sorte que nos Fellows et associés bénéficient d'une plus grande valeur en faisant partie de l'organisation.

Objectifs opérationnels 2021-2022 harmonisés à cette priorité :

- 2.1. Améliorer le processus pour combler les postes bénévoles de direction.
- 2.2. Faire participer les membres à l'élaboration et à la diffusion des énoncés publics.

- 2.3. Donner suite à la rétroaction des membres et à l'analyse sur les initiatives de recherche de l'ICA.
- 2.4. Démontrer la valeur et l'importance du rôle international de l'ICA.
- 2.5. Examiner les nouveaux domaines de pratique.
- 2.6. Explorer les compétences propres aux actuaires.
- 2.7. Mettre en œuvre les changements selon l'année de cotisation.
- 2.8. Intégrer les recommandations du groupe de travail sur la diversité.

Bien qu'on y accorde moins d'importance dans notre plan, divers objectifs adaptés aux autres priorités de notre schéma stratégique seront atteints tout au long de la période :

3. Gérance et surveillance

Ces trois priorités, soit assurer la gérance financière, assurer une saine gouvernance et surveiller les principaux risques, comprennent de nombreuses activités permanentes qui sont essentielles au succès et à la stabilité de l'Institut, comme l'évaluation des changements de gouvernance et la mise en œuvre des mandats du Conseil d'administration et des commissions.

4. Fondation

Ces priorités, soit tirer parti de la technologie, améliorer continuellement les processus et investir dans notre personnel et nos bénévoles, constituent l'épine dorsale des activités de l'Institut et seront au cœur d'activités importantes au cours de cette période. Nos objectifs opérationnels sont axés sur l'amélioration des processus administratifs et opérationnels, le maintien et l'amélioration de nos systèmes et de notre technologie, et l'assurance du soutien et de l'utilisation appropriés de nos ressources humaines.

5. Exécution

Dans la foulée de nos deux domaines d'intérêt pour 2020-2023, une troisième priorité stratégique, soit influencer les principaux intervenants externes, figure dans la section d'exécution de notre schéma stratégique, où sont concentrées bon nombre de nos activités durant cette période. Il s'agit encore d'un domaine d'intérêt pour les activités permanentes liées à la sensibilisation, à l'influence sur les politiques et aux relations internationales.

6. But

Les priorités liées au but de l'Institut nous permettent d'examiner notre efficacité dans une perspective plus large et de mettre l'accent sur la mesure dans laquelle nous servons l'intérêt public, créons l'image de marque de l'ICA et respectons la proposition de valeur des membres de l'ICA. Tous les efforts finiront par contribuer à l'atteinte de ces priorités de haut niveau, mais certaines activités particulières seront axées sur la présence internationale de l'ICA, l'exploration des compétences des actuaires et l'examen des données démographiques de la profession au Canada.



Institut canadien des actuaires

360, rue Albert, bureau 1740
Ottawa, Ontario K1R 7X7
613-236-8196
siege.social@cia-ica.ca

cia-ica.ca



L'Institut canadien des actuaires est l'organisme bilingue national et le porte-parole de la profession actuarielle au Canada. Nos membres offrent des services et des conseils actuariels de la plus haute qualité. L'Institut fait passer l'intérêt public avant les besoins de la profession et ceux de ses membres.